



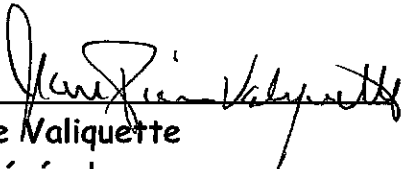
AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le Règlement numéro 413-12 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Cantley sera adopté par le conseil municipal le 13 novembre 2012.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 5^e jour du mois d'octobre deux mille douze.



Jean-Pierre Valiquette
Directeur général